

Accompagner les transitions professionnelles

BILAN DE COMPETENCES ET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

«Rebond»

Objectifs

L'**objectif du B.D.C.T.P** est de permettre au bénéficiaire de devenir un acteur de son évolution socio-professionnelle.

Ainsi, il offre la possibilité à la personne en situation de transition professionnelle de :

- **Se ré approprier son parcours professionnel et personnel (récit de vie)**
- **Réinterroger l'équilibre des 3 vies : personnelle, professionnelle, engagement social pour un meilleur épanouissement**
- **Repérer ses motivations, ses réussites, ses atouts, ses compétences et ses sources de performances,**
- **Ses freins et ses zones de progrès,**
- **Mettre en place une stratégie lui permettant de gérer sa carrière professionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur de sa structure actuelle.**

Ce bilan est unique et exceptionnel : il ne se contente pas de faire le bilan des compétences il accompagne également le bénéficiaire dans son évolution professionnelle et personnelle globale en allant jusqu'à prendre en compte, les dimensions de forme physique et de son parcours médical. Il propose aux participants de repérer comment optimiser leurs aptitudes cognitives. Les apports de la neurobiologie et les études menées par l'Institut de recherche du CREDIR démontrent aujourd'hui, l'importance de la prise en compte de la qualité du sommeil de l'exercice physique, de la prévention santé pour pouvoir mieux vivre les situations de transitions professionnelles.

Des ateliers sur le thème de la Qualité de Vie Globale sont proposés aux participants, afin qu'ils puissent effectuer un véritable check-up de ces aspects fondamentaux.

Résultats attendus

A l'issue du bilan de compétence « Rebond », les capacités visées sont :

- Trouver un meilleur équilibre professionnel et personnel en prenant en compte les aspects psychologiques et physiques
- Structurer un projet professionnel en cohérence avec un projet de vie
- S'orienter et s'intégrer dans le contexte social, économique et professionnel
- Décider de manière autonome des choix d'action pour son projet professionnel
- Construire un plan d'action à mettre en œuvre tant sur le plan personnel que professionnel.

Public

Salariés, agents de la fonction publique, demandeur d'emploi, indépendants et chefs d'entreprises, personnes se préparant à la retraite.

Prérequis

Aucun

Méthodologie

Le bilan de compétences et de transition professionnelle est un travail personnel de remise à plat de l'ensemble des éléments du parcours personnel et professionnel. Il permet de faire le point sur l'ensemble de son parcours, sa carrière, ses compétences et ses aptitudes, de réaliser un travail sur soi-même pour identifier ses points forts, de retrouver des points de repère et la confiance en soi.

Ce travail de mise à plat se fait **en collectif et en entretiens individuels** :

1/3 en collectif

2/3 en individuel. Le consultant référent fait appel à des confrères « expert métier » qui viennent aider au questionnement le bénéficiaire sur les différentes dimensions de son projet. (5 consultants experts sont mobilisés pour chaque bénéficiaire.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se fait à différents moments :

- Un retour d'expérience et un point d'étape est effectué à chaque démarrage d'entretien
- En début de chaque journée lors des 3 jours en présentiel
- En fin de chaque session
- En fin de bilan
 - o L'évaluation se fait à travers un questionnaire de satisfaction complété par le bénéficiaire
 - o Dans la synthèse le bénéficiaire fait le bilan de son bilan. Il reprend les points clé qu'il retient de sa démarche.

Programme et déroulement

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases conformément aux dispositions de l'article R6313-4 du code du travail.

1- Phase préliminaire (Entretien de 1 h00)

- Analyse des besoins
- Détermination des objectifs et des résultats attendus
- Co-construction du programme personnalisé

2- Phase d'investigation-22h00 :

a) 3 jours en présentiel et en résidentiel (Entretiens et situations de groupe 20h00)

- Le profil personnel
- Le profil professionnel.
- Les compétences techniques.

Plusieurs entretiens, et situations de groupe vont permettre de prendre conscience de l'écart entre les représentations existantes et des données plus objectives.

- Le bénéficiaire retrace son parcours de vie : choix d'une orientation professionnelle, diplômes obtenus, recensement de ses expériences professionnelles, description de ses expériences extra professionnelles...

- Le bénéficiaire va aussi faire le point sur ses intérêts, ses valeurs, sa personnalité, ses aptitudes. Le consultant aide le bénéficiaire à clarifier ses motivations et à se mettre en contact avec ses capacités. **Les tests sont utilisés en fonction des besoins d'évaluation.**
- Il rédige parallèlement son portefeuille de compétences (missions, tâches, moyens, connaissances acquises, savoirs faire, savoir être).

Deux ou trois projets vont être définis à court, moyen et/ou à long terme.

- Préciser des attentes personnelles en matière d'évolution de carrière,
- Évaluer des métiers proches, des aires de mobilité professionnelle,
- Explorer les reconversions éventuelles
- Explorer le marché de l'emploi,
- Identifier une formation,
- Le bénéficiaire fait un point sur le résultat de ses recherches et valide avec le consultant la/les piste(s) retenue(s).
- La faisabilité est évaluée, fonction du marché du travail et de la situation personnelle de la personne (ressources, contraintes...)

Pendant toute la phase d'investigation, le bénéficiaire a accès à 6 heures de coaching sportif, ainsi qu'à deux entretiens avec un médecin pour examiner son parcours de santé.

b) Entretien : définition du projet professionnel (Entretien de 1h00)

Débriefing des entretiens et recherches menées autour du projet professionnel
Validation du projet professionnel

3- Phase de conclusion (Entretien de 2h00)

Détermination du plan d'action du projet professionnel.

Elaboration du plan d'action pour la réalisation du projet professionnel

Corédaction de la synthèse avec le consultant. Remise de la synthèse à l'intéressé(e). Présentation et commentaires.

Évaluation de la prestation.

La restitution des résultats concerne exclusivement la personne en bilan.

Modalités pratiques & Durée

Phase préliminaire	Phase d'investigation 1	Phase d'investigation 2	Phase de conclusion
1h00	20h00 – 3 journées consécutives	1h00	2h00
Sur site ou à distance	Sur site & résidentiel	Sur site ou à distance	Sur site ou à distance
J	J + 3 semaines	J + 7 semaines	J + 10 semaines

Lieu et accès

[Contact CREDIR - Credir](#)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les Modalités de suivi

Un suivi 6 mois après la remise de la synthèse de bilan.

Tarif :

2 400 € pour 24 h de bilan en mixte groupe et individuel.

360 € en sus pour les frais de restauration, d'hébergement et les 6 heures de coaching sportif

Délais de réalisation :

Possibilité de démarrage le processus de bilan sous 15 jours maximum hors contraintes liées aux aspects administratifs et financiers qui ne dépendent pas du CREDIR

Engagement déontologique

Respect du consentement du bénéficiaire

Confidentialité sur le contenu du bilan

Caractère individuel du bilan

Neutralité du (es) consultant(s)

Remise d'une synthèse personnalisée et confidentielle